



## EDITORIAL

*Après cette période d'élections fédérales et la préparation du budget 2012 avec toutes les inconnues liées à la nouvelle répartition des tâches entre le Canton et les communes, nous nous attachons à présent à essayer de terminer tous les travaux prévus pour cette année 2011.*

*Nous avons profité de la pause estivale pour réaménager la place centrale et du mois de septembre pour améliorer les aménagements extérieurs du bâtiment administratif. J'espère que les choix effectués vous satisferont et que vous aurez du plaisir à contempler ces changements.*

*Les travaux de déviation des torrents par la route Cantonale sont maintenant terminés et je profite de l'occasion pour vous remercier de votre compréhension par rapport à ce chantier qui aura fortement perturbé la circulation durant plusieurs mois.*

*Actuellement, la réfection de la rue de Conthey bat son plein et devrait être terminée d'ici à la fin novembre, tout comme le trottoir à la rue de l'Industrie et le dépotoir des Moulins.*

*Concernant l'agrandissement des Plantys le projet gagnant du concours a été adapté afin de répondre aux demandes et besoins des utilisateurs et nous allons bientôt arrêter la version définitive qui sera soumise pour approbation et décision sur les subventions accordées au Canton du Valais. En décembre, le conseil général sera appelé à se prononcer sur le crédit d'engagement concernant cet objet, ce qui nous permettra de*

*poursuivre rapidement la procédure afin de respecter le planning envisagé, soit une mise à disposition des locaux pour la rentrée scolaire 2013.*

*En ce qui concerne l'agrandissement du réservoir de Péteille, les travaux préparatoires devraient débuter en fin d'année et la construction se poursuivra sur l'année 2012 avec également la liaison vers Conthey, ce qui nous permettra d'assurer un lien entre les différents réseaux communaux et ainsi de garantir un approvisionnement en eau potable en cas de problèmes importants.*

*Les mandats d'architectes concernant les bâtiments pour les structures de la petite enfance seront adjugés en janvier 2012 et nous permettront de soumettre une nouvelle demande de crédit d'engagement au conseil général durant le printemps sur le projet remanié pour tenir compte des besoins actuels de la Municipalité. Nous espérons ainsi pouvoir finaliser le développement obligatoire de ces structures afin de répondre aux demandes actuelles et offrir à la population vétrozaine un outil adapté pour la rentrée 2014.*

*J'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors des manifestations de fin d'année et vous adresse mes amicales salutations.*

Stéphane Germanier  
Président

**3<sup>EME</sup> TRIMESTRE 2011****Travaux**

- *Adjuge les travaux d'aménagement des Plantys à Millius & Fils pour l'arrosage et à Philippe Terrettaz pour les plantations*
- *Adjuge les travaux d'aménagement de la place centrale à Philippe Terrettaz*
- *Met à l'enquête la route d'accès au futur bassin de retenue de la Lizerne*

**Circulation**

- *Prend acte que la mise en place de la zone 30 km/h est terminée et enverra prochainement un papillon d'information sur les nouvelles règles à appliquer*
- *Demande à la police municipale de planifier l'installation du radar préventif sur l'ensemble de la commune afin de sensibiliser la population*
- *Intervient auprès de CarPostal en demandant de respecter les horaires de bus officiels*

**Construction**

- *Signe l'acte d'achat des parcelles nécessaires à l'agrandissement du réservoir de Péteille*
- *Reçoit l'autorisation cantonale de construire concernant le projet de transformation et d'agrandissement de l'ancien stand de tir*
- *Prend note de la tenue de l'exercice d'évacuation de la population qui aura lieu le 9 novembre 2011 en lien avec la carte des dangers du Rhône*

**Ecoles et structures de la petite enfance**

- *Prend acte des modalités concernant les courses supplémentaires pour le CO Derborence*
- *Met en soumission avec les communes d'Ardon et Chamoson, par l'intermédiaire du CMS, le poste de coordinatrice pour les parents d'accueil*
- *Décide d'accorder également aux détenteurs des permis B la contribution à la famille et ce à partir de 2011*
- *Prend acte de la lettre de démission de Grégoire Jirillo en tant qu'enseignant et le félicite pour sa brillante nomination comme chef de l'office du sport du Canton du Valais*

**Environnement**

- *Met à l'enquête l'aménagement du canal et du terrain au sud du bois du Botza actuel*

**Demandes et divers**

- *Décide de demander un avis de droit concernant la validité de la concession des eaux potables de la commune de Vétroz*
- *Prend connaissance des commentaires concernant l'exercice Vulcain qui a nécessité l'engagement des divers corps chargés de la sécurité de la population*
- *Prend connaissance des nouveaux statuts de l'association régionale de Sion*
- *Est informé que dorénavant les suisses de l'étranger ne doivent plus figurer dans les registres électoraux des communes*
- *Prend connaissance du résultat de l'exercice de l'association de l'ancien hôpital de Sion*
- *Adjuge le mandat d'ingénieur concernant le maintien des murs en pierres dans le vignoble en terrasses au groupement G.I. Vignoble Terrasses Vétroz*
- *Prend acte que le Conseil d'Etat a homologué les règlements communaux sur les eaux à évacuer et la gestion des déchets*
- *Donne son accord de principe pour le projet d'agrandissement du Foyer Haut-de-Cry et la mise en place de lits d'accueil et d'un foyer de jour pour les communes d'Ardon, Conthey et Vétroz*
- *Autorise le Gîte rural des Vergers à exploiter les locaux à titre de colonie de vacances jusqu'au 31 mai 2015*
- *Prend acte que dès 2012 la protection civile sera cantonalisée*

## TAMBOURS UNION

Les tambours UNION ont participé à la 19<sup>ème</sup> fête romande des tambours, fifres et clairons, à Cernier (NE) du 16 au 18 septembre dernier.

Face à une concurrence avérée, lors des concours individuels, trois musiciens de la clique vétrozaine se sont distingués et ont été couronnés :

- **Grégoire Trincherini**, champion romand, catégorie Tambour 1
- **Pierrick Barras**, 6<sup>ème</sup> en catégorie Tambour junior 1
- **Mathias Papilloud**, 6<sup>ème</sup> en catégorie Tambour minime

## BASKET: HELIOS EN COUPE D'EUROPE

Vétroz, capitale européenne du basket pour quelques jours!

Venez nombreux encourager et soutenir l'équipe féminine du BBC Hélios qui disputera les 16<sup>èmes</sup> de finales de la Coupe européenne de basket.



## NOUVELLE IDENTITE VISUELLE DE LA MUNICIPALITE

Désireux d'apporter une touche artistique et un aspect davantage contemporain à l'identité visuelle de la Municipalité, le Conseil communal a mandaté l'atelier de graphisme Eddy Pelfini graphic design établi à Sion.

En respectant les diverses contraintes imposées, M. Pelfini, par ailleurs domicilié à Vétroz, a établi un concept qui s'avère fort attrayant, aussi bien par la qualité de son approche visuelle que par les diverses variantes disponibles.



MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ



MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ



MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ



La Municipalité tient à la disposition de ses habitants des cartes journalières commune. Celles-ci permettent de voyager librement et durant une journée sur tout le réseau suisse desservi par les CFF et la plupart des chemins de fer privés, des cars postaux, des sociétés de navigation, des entreprises de tram et de bus

Les cartes journalières commune sont valables uniquement à la date indiquée et peuvent être détruites après utilisation.

Deux cartes sont actuellement disponibles et **une troisième sera mise en vente à compter de décembre prochain.**

Tarifs: Fr. 30.- jusqu'au 31.12.2011  
Fr. 35.- dès le 01.01.2012.

Les cartes journalières commune peuvent être acquises jusqu'à 90 jours avant leur date d'utilisation au moyen du module de réservation en ligne [www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch) ou par téléphone au 027 345 37 70 durant les heures de bureau.

Les cartes réservées sont à retirer directement auprès des bureaux de l'Administration communale durant les heures d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
- le mercredi de 13h30 à 17h30

## ENVIRONNEMENT



### JOURNEES SUISSES MINERGIE

Dans le cadre des **Journées suisses MINERGIE** organisées durant le week-end du **11 au 13 novembre 2011**, des bâtiments réalisés selon les différents standards **MINERGIE** ouvriront leurs portes au public afin que les personnes intéressées puissent se rendre compte directement sur place des avantages que procurent les constructions réalisées selon ces standards exigeants.

La liste des bâtiments à visiter est disponible sur le site [www.minergie.ch](http://www.minergie.ch)

A Vétroz, Eric et Helen Minguely offrent la possibilité de visiter leur habitation labellisée Minergie :

**Samedi 12 novembre**  
**de 9h à 12h**  
**à la Rue du Pré Fleuri 35**



L'occasion pour les visiteurs de constater qu'un bâtiment MINERGIE offre **davantage de confort et des économies substantielles** en matière de coûts énergétiques.

Isabelle Papilloud  
Présidente de la commission Energie-Environnement





Lors de la séance de la commission agricole du 5 mai 2009, MM. Michelet et Maillard, de l'Office des améliorations structurelles faisant partie du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire du canton du VS, nous ont présenté le projet de maintien des vignobles en terrasses subventionné par la Confédération et le Canton.

Ce projet est motivé par plusieurs buts, soit :

- Pour les murs, un programme de rénovation des ouvrages avec l'intégration des accès.
- Pour le régime hydrique, la rénovation et l'amélioration des réseaux d'arrosage existants et, si nécessaire, la construction de nouveaux réseaux, ceci, en tenant compte en priorité, de la couverture des besoins en eau et de la prévention sur les dommages pouvant être causés aux murs.

Ce projet est soutenu financièrement par la Confédération à raison d'environ 30%, du Canton pour environ 32% et de la Commune pour environ 8%, le solde étant à la charge des propriétaires. Cette subvention est toutefois soumise aux conditions suivantes:

- La réfection des murs doit être exécutée selon la technique des murs en pierres sèches.
- Les terrasses doivent être affectées durablement à l'exploitation agricole.

*(Les murs et infrastructures en zone à bâtir ne sont pas concernés par ce projet.)*

Conscient de la valeur paysagère et patrimoniale de notre coteau, le Conseil municipal a décidé de soutenir ce projet et a octroyé, avec le soutien du Conseil général, les montants nécessaires pour l'étude préliminaire répartis sur les budgets 2010 et 2011.

De cette étude préliminaire, nous avons obtenu les informations suivantes: pour notre commune, une surface d'env. 1100000 m<sup>2</sup> est concernée par ce projet, répartie sur près de 2700 parcelles et env. 740 propriétaires. Ces parcelles sont desservies par 12 km de routes goudron-

nées, 2 km de chemins et 3 km de sentiers. Les terrasses sont soutenues par 25 km de murs de moins de 1 m 50 de hauteur, 21 km de murs de 1 m 50 à 2 m 50 et de 7 km de murs de plus de 2 m 50.

Cette étude préliminaire est également la base du cahier des charges pour le mandat d'ingénieurs. L'étendue du mandat consiste en l'élaboration de l'avant-projet en vue de son approbation par les propriétaires, les instances cantonales et communales et la réalisation des travaux en cas de constitution du syndicat.

La phase de l'avant-projet doit permettre de:

- définir le périmètre définitif des surfaces concernées ;
- décrire les mesures techniques à entreprendre avec les devis estimatifs;
- planifier la mise en œuvre du projet par étape;
- constituer un syndicat d'amélioration structurelle qui aura la charge, avec le canton, du suivi de la réalisation du projet.

A ce jour, le mandat d'ingénieur est attribué et les premiers contacts ont été réalisés avec les représentants de la Confédération et du Canton. L'avant-projet est à l'étude et sera soumis après consultations et informations aux différentes parties concernées durant l'année 2012.

La suite du projet dépendra de l'accord des propriétaires qui se prononceront par un vote organisé par le Canton. La majorité sera dégagée au prorata des surfaces.

Nous sommes persuadés que ce projet est un «plus» important pour notre vignoble du coteau, car il va améliorer sensiblement les accès pour les travaux et assurer la couverture des besoins en eau d'arrosage.

Freddy Praz  
Président de la commission agricole

En 2011, 54 jeunes citoyens vétrozains ont atteint leur majorité civique:

Arslanoski Admir  
Balachandran Kalaiarasy  
Basic Almiss  
Biselx Hélène  
Blanchut Hélène  
Boulnoix Stéphanie  
Burket Tiana  
Caetano Tafula Viviane  
Canelas Bryan  
Caruso Yohan  
Constantin Maxime  
Dischl Sarah  
Dorsaz Lauriane  
Fontannaz Auriane  
Freysinger Kémya  
Gachnang Amandine  
Genoud Sarah  
Germanier Estelle

Germanier Léonard  
Héritier Hervé  
Hosennen Cindy  
Huser Gaëtan  
Imboden Jeremy  
Jeltsch Justine  
Lamon Camille  
Loriol Luc  
Luisier Bastien  
Mange Aurore  
Maret Alexandre  
Mesquita Mélanie Cristina  
Michelet Eric  
Morard Noémie  
Papilloud Delphine  
Papilloud Julien  
Passaseo Michael Angel  
Perret Karim

Posse Amandine  
Putallaz Nathan  
Ramadanoska Nurije  
Revaz Mathieu  
Rexhepi Florije  
Roh Benjamin  
Roh Emmanuel  
Roh Vincent  
Rossier Aline  
Rousseau Yann  
Stalder Thomas  
Steiner Noémie  
Stieger Jonas  
Terrettaz Christophe  
Vergère Julien  
Yigzaw Feven  
Zenhäusern Warren  
Zermatten Morgane

Afin de marquer leur entrée dans la vie civique active, la Municipalité a organisé une soirée en leur honneur le 7 octobre, en présence des autorités en place.



@ Photo studio Bonnardot





Un important exercice d'évacuation sera mis sur pied par les communes de Vétroz, Ardon, Chamoson et Conthey le 9 novembre.

La réalisation d'un tel exercice permettra:

- d'exercer le travail d'état-major dans une situation d'évacuation préventive
- de tester et valider le plan d'urgence «Rhône» élaboré par l'EM des Coteaux du Soleil
- d'exercer la coordination de l'EM et des formations d'intervention
- de répondre à l'un des critères imposés par le canton du Valais pour alléger les mesures de restriction de construction liées à la nouvelle carte des dangers en cas de crues du Rhône.

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Date Mercredi 9 novembre 2011

Acteurs Etat-major intercommunal des Coteaux du Soleil (EMIC) et formations d'intervention (Corps des sapeurs-pompiers et protection civile, samaritains)

Thème Crues du Rhône

Scénario Depuis plusieurs jours, de fortes précipitations dans la région du Haut Valais et du Valais central ont augmenté de façon très inquiétante le débit du Rhône et de ses affluents. Sur décision de l'Etat-major cantonal, la centrale de la police a transmis l'alerte Rhône aux communes concernées par le risque de crues.

Durée 08h00-19h00

L'EMIC déclenchera une alarme progressive et coordonnera les forces d'intervention qui entreront en action concrètement à 13h30 environ.

Le dispositif lié à l'évacuation de Vétroz sera mis en place sur **tout le périmètre concerné par la carte des dangers**. Les communes de Conthey, Chamoson et Ardon disposeront les moyens sur leurs communes respectives pour jouer l'évacuation sans pour autant prendre en charge la population.

Les bâtiments situés en zone rouge (Vétroz) de la carte des dangers seront réellement évacués et la population dirigée vers un lieu d'accueil préparé et desservi par la protection civile.

**Cette phase se jouera entre 13h30 et 19h00 et prendra en compte les nécessités professionnelles, les activités socioculturelles et sportives, de même que les allées et venues éventuelles dans le périmètre.**

Prioritairement, le principe de l'évacuation est protocolé, la personne qui ne désire pas quitter son logement ou qui souhaite accéder à son bâtiment signera simplement un formulaire de décharge. Le but est de prouver que toute personne à l'intérieur du périmètre a été soit conduite en lieu sécurisé, soit informée de l'exercice d'intervention.

La validation de l'exercice est de la compétence des services de l'Etat du Valais (Service de la Sécurité civile et militaire via l'Office cantonal de la Protection de la Population).

Nous remercions d'ores et déjà la population vétrozaine pour leur collaboration active à cet exercice.

Michel Huser

Président de la commission feu et protection civile

## STEP INTERCOMMUNALE

### PERSONNEL



Après 22 ans d'activité au sein de la station d'épuration des eaux usées de Vétroz-Conthey, **M. Marco Delaloye** a fait valoir ses droits à la retraite au 30 septembre 2011. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour sa collaboration sans faille tout au long de ces années.

Le comité de direction de la STEP a nommé **M. Philippe Papilloud** en qualité d'employé d'exploitation et promu **M. Laurent Roh** chef d'exploitation. Nous leur souhaitons plein succès dans leurs nouvelles activités respectives.



## RAPPEL 2011

### **Matches de coupe d'Europe Helios:**

03 novembre, aux Creusets à Sion - 20h

01 décembre, aux Creusets à Sion - 20h

08 décembre, aux Creusets à Sion - 20h

## JANVIER 2012

15 Loto CAV

08 Loto des rois, PLR

29 Loto du Chœur mixte

## FEVRIER 2012

5 Loto Ecole de Musique de l'Union

25 Championnats valaisans jeunesse d'athlétisme à Bresse

19 Loto du Ski Club

16-21 Carnaval à l'Union

23 Assemblée Générale  
Amicale Beaumont

## MARS 2012

4 Loto de la Paroisse

10 Concert Fanfare Union à Bresse

10 Samedi musical / Chœur mixte

18 Concert Fanfare Concordia  
à Bresse

24 Concert annuel du Chœur mixte

25 Amicale cantonale Vétérans gym

## AVRIL 2012

6 Montée vers Pâques (Scouts)

6-7 Camps de Pâques CAV, Lavandou

## MAI 2012

06 Festival Union chorale du centre  
à Savièse

16 Premières communions

16-19 Camps des jeunes CAV

26 Championnat valaisan  
de gymnastique

## JUIN 2012

2 Enregistrement des messes  
à la salle paroissiale

7 Fête Dieu

SC Vétroz - Sortie annuelle

08-10 Festival des Tambours et Fifres  
du Valais romand, Vétroz

15 Concert en plein air Concordia,  
Place du four

16-17 Sortie annuelle du Chœur mixte

15-16-17 Accueil délégation  
Beaumont-lès-Valences

## NONAGENAIRE



Le 12 septembre dernier, **Louise Germanier** était à l'honneur puisque le jour même de son anniversaire, elle fêtait ses 90 ans en compagnie de sa famille et des représentants du conseil municipal.

Née en 1921, à Erde, Louise est issue d'une famille de 4 enfants. Partie à l'âge de 15 ans à Genève, elle est ensuite rentrée en Valais où elle s'est beaucoup occupée de sa famille, de ses trois frères tout en travaillant comme sommelière dans différents cafés du coin.

Travailleuse et discrète, elle a uni sa destinée à Louis Germanier avec qui elle n'a pas eu d'enfant.

Toujours très en forme, elle a beaucoup de plaisir à jouer aux cartes et à se promener dans les rues de Vétroz.